

Ecublens, le 31 mars 2019

Chers Parents, chers Membres,

Nous profitons de l'arrivée du printemps pour vous faire part ci-dessous de 2 communications importantes concernant d'une part **les camps, sorties et fournitures scolaires** et d'autre part l'aboutissement des négociations du nouveau **cadre de référence pour l'accueil collectif de jour parascolaire** pour lequel notre association s'est massivement impliquée.

Nous profitons également de ces quelques lignes pour vous informer que notre **Assemblée Générale** aura lieu le **7 mai 2019 à 19h00** au centre socioculturel d'Ecublens. Elle sera suivie d'une **conférence** intitulée « [Psychologie positive : généralités et outils pour les familles !](#) », animée par M. Samuel Collaud, enseignant primaire et président de l'AREPP (association romande d'éducation et de psychologie positives).

Envie de vous investir pour une école juste, efficace et stimulante ?

Rejoignez notre Comité d'Ecublens !

L'occasion de faire de nouvelles rencontres, partager vos compétences et vous lancer de nouveaux défis ! Rendez-vous à notre AG le 7 mai à 19h00 pour faire connaissance !

Camps, sorties et fournitures scolaires : confirmation du principe de gratuité de l'école

Le Conseil d'Etat vient de confirmer dans un communiqué que, suite à l'arrêté du Tribunal Fédéral de décembre 2017 concernant la gratuité de l'école, les parents d'élèves vaudois ne devront désormais plus payer pour les fournitures scolaires, livres etc. ainsi que pour les camps, voyages et autres sorties scolaires. Seule une participation de CHF 16.00 par jour au maximum pourra leur être demandée pour les frais économisés par la famille en l'absence de leur enfant.

Les frais des fournitures scolaires seront pris en charge dès la rentrée scolaire 2019-2020 par le Canton; les coûts des camps et sorties scolaires devront être assumés principalement par les communes.

L'apê-Vaud se réjouit de cette nouvelle qui confirme le principe de gratuité de l'école voulu par la Constitution fédérale et qui soulagera les familles d'une charge financière qui pouvait se révéler très lourde et problématique.

Nous saluons également la volonté du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) de maintenir l'obligation faite aux établissements scolaires

d'organiser des camps et sorties scolaires ainsi que l'obligation pour les élèves d'y participer.

Par ailleurs, nous nous réjouissons de la volonté du DFJC de mener une réflexion avec les différents partenaires concernés, dont l'apé-Vaud, visant à trouver des pistes pour diminuer l'impact de ces coûts sur les communes. Nous voyons là une volonté des autorités à limiter autant que possible les inégalités en matière d'offre de camps et sorties scolaires dues aux ressources financières diverses des communes.

Pour de plus amples informations : <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/news/fournitures-livres-camps-excursions-lecole-est-gratuite-1553860877/>

Cadre de référence de l'accueil parascolaire

Les négociations entre l'EIAP et le Collectif parascolaire, dont l'apé-Vaud faisait partie, ont permis d'aboutir à un accord acceptable pour toutes les parties concernant le nouveau cadre de référence pour l'accueil collectif de jour parascolaire. Les principales améliorations apportées par rapport au cadre initialement proposé par l'EIAP sont les suivantes :

- La qualité de l'encadrement des plus jeunes a été préservée avec un taux d'encadrement de 1 professionnel pour 12 enfants de 1P à 4P
- Il y aura désormais un meilleur ratio entre éducateurs/éducatrices formé-e-s et auxiliaires pour encadrer les enfants (primauté à la professionnalisation)
- Du personnel formé sera toujours présent auprès des enfants, également pour les repas de midi.

Le comité cantonal se réjouit de l'issue positive de ces négociations qui permettront de continuer à offrir un accueil parascolaire de qualité aux enfants de 4 à 12 ans du canton.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.ape-vaud.ch où vous pourrez consulter le communiqué de presse commun de l'EIAP et du Collectif parascolaire ainsi que le nouveau cadre de référence.

Nous vous remercions de votre attention et au plaisir de vous retrouver à notre AG le 7 mai. Nous en profitons pour vous souhaiter d'ores et déjà de très belles Fêtes de Pâques.

Avec nos cordiales salutations.

Comité de l'Apé Ecublens

Email : ecublens@ape-vaud.ch

<http://ape-ecublens.wix.com/ape-ecublens>

<http://www.ape-vaud.ch/>